



COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 MAI 2024

Présent-e-s :

Mme Alexandra SAAS, Présidente

Mme Nathalie RUEGGER, Vice-présidente

Mme Evelyne CHENAUX-BOURQUIN, Secrétaire

M. Marco SOLARI, Vice-secrétaire

M. Sylvain DUPRAZ, Membre du Bureau

Philippe ROCHETIN, Membre du Bureau

Mmes Glenna BAILLON, Anita DEMITRI, Véronique DUBOIS, Romy FERRIELIAS, Barbara SOULIER et Isabelle WILLIMANN Conseillères municipales

MM. Luis BRUNSCHWEILER, Roberto DI GIORGIO, Cédric EPENYOY, Michel FAVRE, Vincent GILLET, François HAAS, Nicolas LENOIR, Maxime ROHMER, Christophe STAUDER, Denis THORIMBERT, Laurent ULRICH et Barthélémy VON HALLER, Conseillers municipaux

Conseil administratif :

Mme Fabienne MONBARON, Maire

M. Mario RODRIGUEZ, Conseiller administratif

M. Xavier MAGNIN, Conseiller administratif

Excusé :

M. Pierre TORRI, Conseiller municipal

Assistent à la séance :

M. Christophe KELLERHALS, Secrétaire général

Mme Patricia MERAD, Assistante au Secrétariat général

Procès-verbaliste :

Mme Danielle ECHEVARRIA, in absentia

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024**
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal**
- 3. Communications du Conseil administratif**
- 4. Election du Bureau du Conseil municipal – période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025**
- 5. Rapports des commissions**
 - a) Finances du 2 mai

- b) Aménagement et nouveaux quartiers du 13 mai
- c) Commissions conjointes du 14 mai
- d) Sports du 16 mai
- e) Finances du 23 mai
- f) Culture du 27 mai

6. Propositions du Conseil administratif

A. Projets de délibérations

- a) D 141-2024 R : Crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates.
- b) D 143-2024 R : Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds et réserves enregistrés comme capital propre.
- c) D 144-2024 P : Crédit d'engagement de 320 000 F pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates.

7. Questions

8. Divers

Clôture de la séance.

Questions du public

Mme Saas, Présidente, ouvre la séance à 20h00, pour la dernière fois pour sa part. Elle excuse l'absence de M. Torri et salue la présence de Mme Monbaron, Maire, ainsi que celle de M. Rodriguez, Conseiller administratif, des Conseillers municipaux, des représentants du Secrétariat général et du public. Elle précise que M. Magnin, Conseiller administratif, rejoindra la séance plus tard.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 AVRIL 2024

Ce procès-verbal ne suscite pas de remarque, ni correction.

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2024 est approuvé par 21 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

2.1 Délai référendaire

La Présidente précise que le délai référendaire pour les délibérations qui seront votées ce soir débutera le 6 juin et s'achèvera le 16 août 2024.

2.2 Match de Gala « Politiques de PLO »

La Présidente rappelle que le match de gala « Politiques de PLO » contre le FC Schtroumpfs aura lieu le 22 juin. Seulement deux personnes sont inscrites à ce jour et il est encore possible de s'inscrire auprès de Patricia Merad.

2.3 Cocktail de fin d'année scolaire

La Présidente rappelle que le cocktail dînatoire de fin d'année scolaire aura lieu le 12 juin. Les inscriptions se font également auprès de Mme Merad, jusqu'au 5 juin.

M. Magnin rejoint la séance à 20h05

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Sous ce point de l'ordre du jour, les membres du Conseil administratif font part des communications relatives à leurs dicastères respectifs.

3.1 Sport

Mme Monbaron annonce

- Semaine Sport'Ouvertes du 27 mai au 2 juin
- Ouverture des inscriptions à la Tablar'Run dès le 17 mai, sur le site internet dédié et sur celui de la Commune
- Yoga en plein air : nouvel horaire, plus matinal, dès le 2 juin 2024, puis tous les dimanches jusqu'au 22 septembre de 9h30 à 10h30. Rendez-vous devant la Mairie. Les cours ont lieu dans le parc « Les Marronniers ». Gratuit et sans inscription.
- Tournoi de l'école de foot du FC PLO le samedi 15 juin aux Cherpines
- Tournoi juniors du FC PLO le samedi 22 juin aux Cherpines

3.2 Sécurité

Incivilités

Mme Monbaron annonce les incivilités suivantes pour le mois d'avril

Déchets/Salissures	:	7 / 2 contraventions souillure (urine/mégot)
Dommages à la propriété	:	5 (dont un affichage illégal)
Tag	:	3
Total	:	17

Contrat local de sécurité

Mme Monbaron annonce

- Un contrôle radar rte du Vélodrome (08h00-10h00), sens montant
Résultat : Pas d'infractions constatées
- Un contrôle de l'état du conducteur et du véhicule, route de Saint-Julien (16h00-18h00), direction Perly
Résultat : 8 véhicules contrôlés par les APM (alcool), pas de contrôle positif

Interpellations avec rapport au Ministère public

Mme Monbaron annonce les interpellations suivantes :

- 1 conducteur sans permis de conduire
- 1 conducteur sans la catégorie requise

Dossiers

Concernant l'ouverture du SEM, **Mme Monbaron** informe que depuis le 6 mars, la situation est calme. Un point de contact est fait chaque matin avec les responsables sécurité sur place. L'occupation est d'environ 20 personnes par semaine.

Cambriolages

Mme Monbaron annonce les cambriolages suivants (données cantonales) :

- 1 cave
- 4 villas

Total à fin février 2024 : 13

Total à fin février 2023 : 13

3.3 Aménagement du territoire

PLQ Cherpines

Mme Monbaron informe que les deux préavis des Conseils administratifs des communes de PLO et Confignon sont désormais connus et rendus au Canton. Si de notre côté le PLQ est globalement validé sous réserve d'une discussion sur la formulation de l'IUS, Confignon a exprimé davantage de remarques qui remettent parfois en question l'entier des documents. Les 13 juin prochain, un COPIL se déroulera en compagnie de Messieurs Hodgers et Maudet et des choix devront être effectués afin de permettre le déroulement de l'enquête publique en septembre comme prévu.

PLQ Rolliet

Mme Monbaron informe que toutes les autorisations de construire des immeubles du PLQ sont désormais obtenues ; seule une autorisation n'est pas encore en force.

Les travaux démarrent donc par le décapage des terres et l'été sera l'occasion d'effectuer la creuse nécessaire à l'ancrage de ces bâtiments dans le sol pour attaquer, en septembre, la partie maçonnerie. Ce sont donc 5 chantiers qui démarrent en même temps et qui nécessitent une fine coordination, notamment pour la circulation des camions sur le chemin du Pont-du-Centenaire.

3.4 Culture

Saison culturelle

M. Magnin annonce que la saison culturelle se passe bien avec un important taux de fréquentation.

Il a disposé sur les places une invitation à la présentation de la prochaine saison culturelle le 13 juin prochain. Les inscriptions aux différents spectacles seront ouvertes dès la fin de cette présentation.

Cour des Contes

M. Magnin indique que la Cour des Contes se déroule bien également et retrouve les chiffres d'avant Covid en termes de fréquentation.

Fête de la Musique

M. Magnin rappelle que la Fête de la Musique se déroulera le 21 juin pour PLO et le 23 juin pour Lancy-Genève. Une invitation a également été disposée sur les places. La commission a choisi un vendredi avec une tête d'affiche, en espérant favoriser ainsi une meilleure fréquentation.

Séance de lancement du 175ème anniversaire de Plan-les-Ouates en 2026

M. Magnin se réjouit d'annoncer plus de 125 inscrits et plus de 100 personnes présentes, dont de nombreux Conseillers municipaux, mais aussi des associations et des entreprises. Le coordinateur, M. Cyrille Soler, a eu l'occasion de se présenter. Il est très motivé par ce projet.

La julienne

M. Magnin annonce que Plein-Feux aura lieu le 28 juin, pour la découverte des partenaires de La julienne.

3.5 Action sociale

Parcours d'accueil

M. Magnin informe qu'un parcours d'accueil a été organisé pour les nouveaux habitants le 4 mai dernier ; une cinquantaine de participants y ont pris part. De nombreux nouveaux habitants arrivent dans la commune actuellement, notamment aux Sciers.

Intégrasciers

M. Magnin informe que le repas Intégrasciers a eu lieu le 27 avril pour les habitants du quartier de La Chapelle - Les Sciers.

Autres rendez-vous

M. Magnin annonce

- 8 juin : Portes ouvertes de Champs-Ravy
- 18 juin : Remise des attestations d'apprentissage

Point de situation sur le SEM

M. Magnin informe que l'abri est utilisé par 13 à 20 personnes. Tout se passe toujours bien et aucune problématique n'est à signaler ; il demande aux Conseillers municipaux de faire passer le message. Les récents soubresauts médiatiques l'ont particulièrement agacé, ce tapage est honteux par rapport à ce que la Commune fait pour les personnes qui sont dans cette situation.

Séance publique au Vélodrome le 5 juin

M. Magnin annonce qu'un courrier d'invitation sera envoyé à toutes les personnes habitant dans la région Vélodrome-Voirets. Cette séance est organisée à l'initiative du Conseil administratif. Tous les acteurs sociaux (service de l'action sociale, police municipale, police cantonale) seront présents. L'objectif est de présenter un état de situation et d'entendre les habitants pour savoir ce que se passe.

Nouveau bâtiment du JAPLO

M. Magnin annonce que le nouveau bâtiment du JAPLO se termine et sera fonctionnel dès le 1^{er} juillet. Des activités y seront organisées durant l'été. Le Conseil administratif a pu visiter les lieux, il s'agit d'un très beau bâtiment avec des surfaces généreuses, qui correspond parfaitement à la demande des enfants du quartier et d'un peu plus loin.

Inauguration des bancs de l'amitié le 3 juin

M. Magnin rappelle que ces bancs ont été proposés par les élèves de l'école. Mme Monbaron a reçu une lettre de remerciements et de félicitations de leur part.

Brumisateurs dans les préaux

M. Magnin annonce une première à Genève avec l'installation de brumisateurs dans les écoles, sous les préaux couverts, qui rafraîchiront les enfants en été et les aideront à supporter la canicule.

Manifestation du GIAP

M. Magnin rapporte que les personnes du GIAP ont manifesté devant la mairie, avec différentes revendications. Formellement, la Commune ne peut rien faire, le GIAP est un groupement intercommunal, autonome dans sa gestion. Les Communes subventionnent le groupement et PLO pourrait jouer sur ces dernière si c'est une volonté communale, mais l'employeur reste le GIAP, qui rend des comptes à l'ACG.

3.6 Petite enfance

2^{ème} fête des tout-petits

M. Magnin informe que la 2^{ème} fête des tout-petits aura lieu le 7 juin prochain, de 18h00 à 21h30 sur le mail. Aucun Conseiller administratif ne pourra être présent car c'est le jour du voyage des maires. Les Conseillers municipaux sont invités à y représenter la Commune.

3.7 Ressources humaines

Secrétaires généraux adjoints

M. Magnin informe que nous en sommes aux entretiens des personnes sélectionnées dans le cadre du recrutement des deux secrétaires généraux adjoints.

3.8 Economie

Séance de lancement du 175^{ème}

M. Magnin se réjouit que 50 entreprises étaient représentées lors de cette séance sur les 125 personnes présentes.

Voyage du Conseil municipal

M. Magnin se fait le porte-parole du Conseil municipal et remercie notre Présidente, Mme Saas, pour l'organisation de ce voyage dans notre ville jumelle de Villefranche-sur-Mer qui s'est parfaitement bien déroulé et qui a permis de renouer des contacts avec cette commune.

L'assemblée applaudit.

3.9 Aménagement

Passerelle des Sciers

M. Rodriguez informe que le résultat du concours pour la passerelle des Sciers est exposé dans les locaux de la mairie. Il a été remporté par l'équipe PO23, pilotée par le bureau d'ingénieurs Massetti. Le projet est intitulé « vivre ensemble », l'objectif étant de relier les 2 « rives » de l'autoroute pour avoir un lien avec le quartier des Sciers. Les 7 projets évalués sont exposés jusqu'au 31 mai 12h00.

Inauguration de la pépinière

M. Rodriguez annonce que l'inauguration de la pépinière des Cherpines aura lieu le 31 mai à 11h00.

Séance d'information Genève-Sud

M. Rodriguez rappelle qu'il était prévu d'organiser une séance d'information en juin, mais elle est finalement reportée pour la rentrée.

Aires de pique-niques

M. Rodriguez annonce que des aires de pique-nique ont de nouveau été installées sur le mail 2000 et d'autres vont encore arriver pour pouvoir partager des moments sur nos espaces publics.

Réponses aux questions de M. Buchs

M. Rodriguez informe que les réponses aux 12 questions transmises par M. Buchs lors de la dernière séance du Conseil municipal ont été envoyées à ce dernier. Elles sont disponibles sur CMNet.

4. ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL – PERIODE DU 1ER JUIN 2024 AU 31 MAI 2025

La Présidente rappelle que conformément à l'art. 6 du règlement du Conseil municipal, le Bureau du Conseil municipal se compose d'au moins 4 membres et d'au moins 1 membre par groupe représenté.

Il convient donc d'élire un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et deux membres. Les élections ont lieu à main levée. A la demande d'un quart des membres présents du Conseil municipal, le vote peut avoir lieu à bulletin secret.

La Présidente demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret, ce qui n'est pas le cas.

Les candidates et candidats pour chaque fonction au sein du Bureau sont les suivant-e-s :

- Nathalie Ruegger en qualité de Présidente
- Evelyne Bourquin-Chenaux en qualité de Vice-présidente
- Marco Solari en qualité de Secrétaire
- Philippe Rochetin en qualité de Vice-secrétaire
- Sylvain Dupraz en qualité de membre
- Alexandra Saas en qualité de membre

La Présidente informe que le Bureau préconise un vote en bloc de cette liste.

La Présidente demande aux Conseillers municipaux qui acceptent les candidatures proposées de lever la main.

La composition du Bureau du Conseil municipal du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2024 et acceptée à l'unanimité.

Applaudissements.

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Ndlr : Ces rapports sont lus en séance uniquement sur demande expresse d'un ou de plusieurs commissaires. Ils sont joints au présent procès-verbal - annexes a à f.

- a) **Finances du 2 mai**
- b) **Aménagement et nouveaux quartiers du 13 mai**
- c) **Commissions conjointes du 14 mai**
- d) **Sports du 16 mai**
- e) **Finances du 23 mai**
- f) **Culture du 27 mai**

6. PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A. Projets de délibération

a) **D 141-2024 R : Crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates.**

La Présidente rappelle que l'entrée en matière sur ce projet de délibération D 141-2024 R (annexe 1) a déjà été votée lors du Conseil municipal du 30 avril 2024. Cette délibération a été renvoyée en commissions conjointes qui, dans sa séance du 14 mai 2024, a préavisé favorablement par 17 oui et 1 abstention.

Mme Rüegger tient à faire part de sa position, car elle s'abstiendra. Elle n'est pas contre le projet, qu'elle trouve plutôt réussi, mais elle regrette beaucoup que le terrain de l'immeuble des PPE ne soit pas conservé par la Commune et mis en droit de superficie pour les appartements qui seront vendus. Cela aurait permis une baisse du prix de vente et de conserver un terrain, qui de son point de vue, devrait rester aux mains de la Commune. D'autre part, elle est particulièrement désolée que les appartements en PPE doivent avoir chacun leurs propres machine à laver et séchoir dans leur salle de bain. Ces appareils consomment beaucoup d'énergie grise et elle ne comprend pas pourquoi on ne pourrait pas envisager une buanderie commune pour ces appartements, alors que c'est le cas pour les appartements en location.

En l'absence d'autres interventions, **la Présidente** soumet la délibération au vote du Conseil municipal.

Le Conseil municipal accepte la délibération D 141-2024 R par 22 oui et 1 abstention.

b) **D 143-2024 R : Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds et réserves enregistrés comme capital propre.**

La Présidente rappelle que l'entrée en matière sur ce projet de délibération D 143-2024 R (annexe 2) a déjà été votée lors du Conseil municipal du 30 avril 2024. Cette délibération a été renvoyée en commission Finances, qui a émis un préavis favorable à l'unanimité dans sa séance du 2 mai 2024, sous réserve de l'amendement demandé, à savoir l'attribution de CHF 11'000'000 de l'excédent budgétaire à la réserve structurelle.

M. Gillet remarque que l'amendement demandé par la commission Finances doit être accepté formellement.

En l'absence d'autres interventions, **la Présidente** soumet l'amendement proposé par la commission, à savoir l'attribution de CHF 11'000'000 de l'excédent budgétaire à la réserve structurelle, au vote du Conseil municipal, qui l'accepte par 23 oui, soit à l'unanimité.

La Présidente soumet maintenant la délibération ainsi amendée au vote du Conseil municipal.

Le Conseil municipal accepte la délibération D 143-2024 R, amendée, par 23 oui, soit à l'unanimité.

c) **D 144-2024 P : Crédit d'engagement de 320 000 F pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates.**

La Présidente soumet l'entrée en matière de la délibération D 144-2024 P (annexe 3) au vote du Conseil municipal, qui l'accepte par 24 oui, soit à l'unanimité.

M. Rodriguez rappelle que ce crédit permettra l'entretien du réseau routier de la commune, notamment des chemins de la Galaise et du Pont-du-Centenaire. Dans le cadre de notre plan quinquennal d'entretien du réseau routier, notre mandataire, le bureau Ertec SA, a recommandé de procéder à l'entretien de chemin du Pont-du-Centenaire, sur le tronçon situé entre la route de Base ainsi que le carrefour avec le chemin des Aulx. De plus, la Commune profite de ces travaux pour mettre à niveau les couvercles des collecteurs EP & EU situés sur tout le tronçon du chemin du Pont-du-Centenaire entre le chemin des Aulx et la route de Saint-Julien.

Des dégradations du revêtement et des déformations de surface ont été constatées sur le chemin du Pont-du-Centenaire. Les travaux envisagés concernent la chaussée et les trottoirs : rabotage, traitement des fissures de la chaussée, réfection des tapis des trottoirs et changement des bordures abimées, pose des enrobés, signalisation et marquage, rehaussement des regards EP et EU.

Pour ce faire, ce crédit d'engagement de CHF 320'000 est présenté, qui a été calculé comme suit :

Travaux de génie-civil	239'940.00
Honoraires et constat	36'000.00
Débours, hausses et imprévus	19'500.00
TOTAL du coût	HT 295'440.00
TVA (8,1%)	23'940.00
Soit un montant total TTC arrondi à TTC	CHF 320'000.00

La Présidente informe que le Bureau préconise un renvoi en commissions Environnement et infrastructures et Finances de cette délibération.

M. Thorimbert tient au renvoi en commission, et comme il en fait partie, ce sera l'occasion pour lui de faire part d'une frustration. Il se souvient en effet que ce genre de crédit était prévu les années précédentes pour des réfections à plusieurs endroits. Or il a parlé plusieurs fois en commission de la piste cyclable de la route des Chevaliers-de-Malte, qui devient très inconfortable et nécessite une réfection. Il demandera s'il est possible de faire un amendement à ce projet de délibération ou de faire une nouvelle proposition quitte à déposer une motion commune. Il en parle déjà aujourd'hui, pour que M. Rodriguez puisse anticiper sa réponse en commission.

En l'absence d'autres interventions, **la Présidente** soumet le renvoi en commissions de cette délibération au vote du Conseil municipal.

Le Conseil municipal accepte le renvoi de la délibération D 144-2024 P en commissions Environnement et infrastructures et Finances par 23 oui, soit à l'unanimité.

7. QUESTIONS

Question écrite QE 08-2024 de Nathalie Ruegger

Mme Rüegger donne lecture de sa question (annexe 4), qui concerne les actions à entreprendre pour la lutte contre les moustiques tigre.

La question écrite fera l'objet d'une réponse écrite du Conseil administratif lors du prochain Conseil municipal.

Îlots de fraîcheur

Mme Soulier demande où en est le projet sur les îlots de fraîcheur. L'été arrive.

M. Rodriguez répond que ce sujet est à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission. En parallèle, le service est déjà en train de regarder certains sites.

Permis G

M. Ulrich revient sur sa question écrite relative aux permis G dans la commune et demande quel est le nombre d'employés que cela concerne.

M. Magnin répond que toutes les réponses figurent dans le PV de la commission Finances. Il comprend que M. Ulrich souhaite que cette information soit publique, ce qui ne pose aucun problème. Nous avons plus de 200 collaborateurs à la Commune de Plan-les-Ouates, dont 32 personnes françaises habitant en France, au bénéfice d'un permis G, et 32 autres personnes, suisses, habitant en France. Certains métiers sont en pénurie importante dans le canton et en Suisse romande, notamment ceux de la petite enfance. Sur les 32 permis G, 19 travaillent dans ce service.

Miroirs du carrefour Chevaliers-de-Malte / route de St-Julien

M. Ulrich a été approché par plusieurs personnes, qui demandent quand le miroir de ce carrefour sera remis en place. Le poteau est là, mais pas le miroir qui permettrait une sortie un peu sécurisée sur la route de St-Julien. De même pour le passage piéton du carrefour chemin Plein-Vent / route de Bardonnex.

M. Rodriguez répond qu'il donnera réponse concernant le passage piéton Plein-Vent la semaine prochaine. Pour ce qui concerne le miroir, la question a déjà été posée dans cet hémicycle. Il donnera également réponse lors de la prochaine séance.

Cohabitation piétons/cyclistes à l'arrêt TPG Vélodrome

M. Ulrich mentionne des problèmes à cet arrêt. Il sait que l'abri appartient aux TPG et que la route est cantonale, mais demande si quelque chose est prévu à cet endroit pour améliorer la situation.

M. Rodriguez rappelle qu'il est prévu de réaménager la route de St-Julien, mais pas avant 2 ans environ. Cette question avait déjà été posée, et il donnera une réponse plus circonstanciée à la prochaine séance.

Bibliothèque/médiathèque

Mme de Mitri demande où en est le projet de bibliothèque/médiathèque.

M. Magnin n'a pas de nouvelles à ce sujet. Nous connaissons les effectifs scolaires pour 2024-25 qui sont en légère baisse. Il reviendra probablement en septembre avec plus d'informations. Il faudrait pouvoir construire assez vite l'escalier qui permettra de séparer les 2 étages, avec un accès extérieur. La création de la bibliothèque dépendra toujours de la possibilité d'utiliser les locaux de manière pérenne, en fonction des effectifs scolaires et des besoins de locaux pour des déménagements (JAPLO et Abeilles).

Réaménagement de l'avenue du Millénaire

Mme Rüegger demande quand l'avenue du Millénaire sera réaménagée avec des arbres, car ceux-ci périclitent les uns après les autres. Elle a entendu parler d'un projet dans ce sens, mais pas pour cette année.

M. Rodriguez confirme qu'il n'y a pas d'échéance pour cette année. La situation est plus complexe qu'il ne paraît en raison des fosses enterrées qui posent problème pour les arbres. Les services étudient la question. Un arbre sera planté côté nord, près du square. Il se pourrait que l'ensemble des fosses doivent être refaites, ce qui serait bien plus conséquent.

Radar Visispeed de la route du Camp

M. Epenoy a constaté que le Visispeed installé à la route du Camp met une amende de CHF 40 quand on roule à 48 km/h déjà.

Mme Monbaron transmettra l'information au service.

Chemin d'Humilly

M. Favre croit savoir que les travaux sont en cours avec la commune de Bardonnex pour la réfection du chemin d'Humilly et il demande où on en est

M. Rodriguez répond que nous sommes en discussion, très avancée, pour voir comment réhabiliter cette route. Elle sera peut-être complètement fermée, afin de restreindre le trafic de transit qui passe par ce chemin au quotidien.

Eclairage public devant l'Espace Vélodrome

Mme de Mitri demande si l'éclairage devant l'Espace Vélodrome est adapté aux sorties de spectacles. La semaine dernière, les familles sont sorties d'un spectacle à 22h30, il faisait nuit et tout était éteint et il y a eu quelques petits incidents. Elle demande donc s'il est prévu de laisser un peu plus de lumière les soirs de spectacle, ainsi que sur les routes aux alentours du Vélodrome.

M. Rodriguez répond qu'en principe l'éclairage reste allumé jusqu'à la fin des spectacles. Il se renseignera et donnera réponse à la prochaine séance.

8. DIVERS

Décès de M. Flavio Barros

La Présidente a le regret d'annoncer le décès de M Favio Barros, ancien Conseiller municipal du groupe des Verts. Une carte circule dans l'hémicycle pour signature.

Commission Sécurité - Vélodrome

Mme Soulier ne trouve pas normal que la commission Sécurité soit annulée deux fois de suite, surtout quand on sait ce qui se passe au Vélodrome et que des jeunes mineurs ont été attrapés il y a quelques semaines en possession d'armes blanches. Elle remercie en revanche le Conseil administratif pour l'organisation de la séance publique d'information du 5 juin prochain. Elle regrette cependant qu'il faille s'inscrire préalablement ; cela pourrait retenir certaines personnes.

M. Magnin répond que les personnes non inscrites ne seront pas refusées. Les inscriptions sont demandées pour pouvoir calibrer l'apéro et éviter les déchets, dans le cadre de la charte environnementale.

Mme Monbaron rappelle que la commission Sécurité n'est pas systématiquement annulée. Elle a eu lieu le 21 avril dernier, sur demande de Mme Soulier d'un point à ajouter par rapport justement aux incidents du Vélodrome. Malheureusement, cette dernière n'a pas pu assister à la séance. Des représentants de la police municipale étaient présents pour expliquer tout ce qui s'est passé et ce qui a été mis en place. Le procès-verbal de cette séance est disponible sur CMNet.

Pour ce qui concerne la séance qui devait avoir lieu la semaine prochaine, elle l'a annulée, car il lui semblait inutile de parler du Vélodrome alors qu'une séance d'information publique était prévue le 5 juin sur ce même sujet. Le Conseil administratif n'est pas informé des suites données en cas d'arrestations de personnes portant des armes ; ces affaires sont traitées au niveau du procureur général.

Musique municipale de PLO

Mme Rüegger félicite la Musique municipale de PLO pour son concert annuel, qui fut d'une grande qualité. Elle a également apprécié la mixité des musiciens et le mélange intergénérationnel.

Messages de remerciements pour Mme Saas

Mme Chenaux-Bourquin fait lecture d'un message préparé par M. Torri pour Mme Saas :

Chère Présidente, Chère Alexandra,

C'est une forme alitée qui vient te féliciter pour ta deuxième année de présidence.

Puis-je augurer qu'un vieil adage, traversant les âges, nous prédise : jamais deux sans toi, pour souligner la direction de ce bel aréopage.

En tout cas, quoi qu'il en soit, ce fut de mains de maître ou maîtresse que tu as accompli ce labeur pour de la commune de Plan-les-Ouates le bonheur.

Alors, j'arrête là cette prose pour ne pas dépasser la dose... et ce n'est pas une cloche en verre cette année comme souvenir, mais j'aimerais comme présent et avenir te dire un vibrant DZIEKUJE.

Merci pour ce voyage à Villefranche-sur-Mer, parfums et paysages d'une autre terre.

Merci pour le beau cadeau de la visite de Monte-Carlo.

Et merci pour les balades à Nice, programme enchanteur de notre organisatrice.

Chaque parti adresse ensuite ses remerciements et félicitations à Mme Saas pour son année de présidence. Sa gentillesse, sa disponibilité et son professionnalisme sont relevés.

Mme Saas reçoit également des remerciements pour l'organisation du voyage du Conseil municipal à Nice/Villefranche-sur-Mer.

Mme Rüegger a été touchée de voir que la fanfare de Villefranche-sur-Mer jouait une partition avec le timbre de Plan-les-Ouates, partition qui lui avait été offerte dans les années 80. Ils ont ensuite joué un morceau spécialement pour M. Favre et ce fut un moment très fort.

M. Solari lit le message suivant au nom des Verts :

En ce jour où vous quittez vos fonctions, Chère Madame Saas, permettez-moi de vous adresser, au nom des Vert.e.s, nos plus sincères remerciements et notre profonde gratitude pour cette année de présidence.

Votre dévouement, votre engagement, votre intégrité et votre passion ont été décisifs pour le bon déroulement des débats. Vous avez su écouter les voix de chacun et de chacune, ce qui a fait de vous une présidente respectée et exemplaire.

Il a quelques jours le voyage à Nice a dit encore votre humanité et votre joie festive. Au point que vos voyages, Cracovie en 2018 et Nice hier, connaissent le même rituel lors du retour. Un commandant de bord, un peu déboussolé :

Ladies and gentlemen, my name is Captain Magnin, et je suis votre commandant de bord du A380 de Plan-les-Ouates Airlines. Je dois vous informer d'un retard inattendu pour notre vol

aujourd'hui. Malheureusement, en raison de la présence de Madame Saas, Présidente du Conseil municipal de Plan-les-Ouates, nous ne pourrions pas décoller à l'heure prévue. Nous travaillons actuellement avec elle pour résoudre ce problème aussi rapidement que possible mais aussi lentement que nécessaire. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant que nous gérons cette situation.

De là à penser que vous ne souhaiteriez pas revenir à la réalité de notre commune après de si belles journées passées dans la convivialité et le bonheur des échanges, il y a un pas que seul l'inconscient peut franchir.

Vous aimez les déguisements, quelle belle soirée ce 12 décembre ! Vous aimez donc vous immerger dans des univers où intrigue et mystère se côtoient. A ce propos, j'ai entendu qu'après le mystère "de la chambre jaune" ou « de la chambre d'ami », il y a, depuis peu, le mystère de la chambre 414 !

Nous espérons que le regard méticuleux d'Hercule Poirot a pu vous aider pour élucider ce mystère.

Bon vent à vous, Madame la Conseillère municipale, et au plaisir d'échanger lors de notre prochaine année de législature.

Applaudissements

Remerciements de Mme Saas

Mme Saas remercie à son tour tous les Conseillers municipaux et souhaite bonne chance à Mme Rüegger qui lui succédera. Elle se réjouit aussi de pouvoir à nouveau participer aux débats.

Suite au voyage à Villefranche-sur-Mer

Mme Saas indique avoir envoyé des remerciements à la Mairie pour son accueil et a un mail en retour. Le maire était ravi de cette rencontre et souhaite renforcer ces liens.

La parole n'étant plus demandée, **la Présidente** clôt la discussion à 21h05.

Fin de la séance

QUESTIONS DU PUBLIC

Néant



La secrétaire

Evelyne CHENAUX-BOURQUIN



La Présidente

Alexandra SAAS

Liste des annexes

RAPPORTS :

- a) Finances du 2 mai
- b) Aménagement et nouveaux quartiers du 13 mai
- c) Commissions conjointes du 14 mai
- d) Sports du 16 mai
- e) Finances du 23 mai
- f) Culture du 27 mai

Annexe 1

D 141-2024 R : Crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates.

Annexe 2

D 143-2024 R : Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds et réserves enregistrés comme capital propre.

Annexe 3

D 144-2024 P : Crédit d'engagement de 320 000 F pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates.

Annexe 4

Question écrite QE 08-2024

Commune de Plan-les-Ouates

Conseil municipal du 28 mai 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES

Lieu : Salle des commissions – Mairie

Date et heure : Jeudi 2 mai 2024 – 20h00

1. D 143-2024 : Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds et réserves enregistrées comme capital propre.

Le Magistrat et la Cheffe du service financier font un exposé complet des comptes. Le résultat des comptes est d'environ 24'000'000 F et les liquidités de la Commune ont augmenté de 11'765'000 F. La réserve structurelle est toujours de 39'000'000 F.

La Commission aborde les sujets suivants pour discussion :

1. Les réévaluations des terrains dont la fluctuation avoisine les 20% du budget annuel de la Commune. Elle souhaite également savoir s'il est possible d'anticiper cette fluctuation dans les budgets.
2. Vaut-il mieux utiliser les excédents pour rembourser des emprunts, ou les intégrer dans les futurs investissements à venir (Le Rolliet, Pièce D, rénovation école Pré-du-Camp, etc.).
3. L'opportunité de continuer d'alimenter la réserve structurelle.
4. La durabilité des investissements par les caisses de prévoyance.
5. Les revenus fiscaux des personnes physiques sont de 36'000'000 F et des personnes morales de 32'000'000 F, dont la majorité par les sociétés de service. La taxe professionnelle communale est de 17'000'000 F avec un correctif de 3'500'000 F.

La Commission propose un amendement pour attribuer 11'000'000 F de l'excédent budgétaire à la réserve structurelle.

La Commission accepte, à l'unanimité, l'amendement.

La Commission prévoise favorablement, à l'unanimité, les comptes ainsi amendés.

2. Communications du Conseil administratif

Néant

Christophe STAUDER, rapporteur

**RAPPORT DE LA COMMISSION AMENAGEMENT ET NOUVEAUX
QUARTIERS**

Date et heure : Lundi 13 mars 2023 à 20h00 Lieu :
Mairie – Salle des commissions

1. Communications du Conseil administratif :

- a) Présentation du projet architectural de la Fondation Emma Kammacher au Rolliet

Une présentation est faite par M. Gaillard, la distribution des appartements ainsi que les espaces communs au rez-de-chaussée et en toiture.

Plusieurs questions trouvent réponse.

- b) Point d'information sur les Cherpines :

Planning du Rolliet

Toute la pièce EA sera en travaux en même temps sur la pièce EB les travaux seront plus étalés.

Travaux sur les voiries.

Une année de travaux pour les routes brutes, puis encore 5 années pour avoir les routes définitives et terminées avec les aménagements végétalisés.

Le rapporteur : Cédric Epenoy
Le 14 mars 2023

RAPPORT DES COMMISSIONS CONJOINTES

Lieu : Salle du Conseil municipal – Mairie

Date et heure : Mardi 14 mai 2024 à 20h00

1) D 141-2024 Crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates

Présentation générale du projet de construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre de PLQ du Rolliet par les mandataires.

L'autorisation du projet est en force dès le 13.05.2024, sans recours.

S'ensuit les présentations et explications du plan financier.

A la fin de la présentation, divers questions et échanges ont lieu entre les conseillers municipaux et les mandataires.

Vote du préavis de la délibération par 17 oui, 1 abstention.

La rapporteuse : Evelyne Chenaux-Bourquin
14 mai 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTS

Date de la séance de la commission : Jeudi 16 mai 2024 à 20h00.

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions

Audition du Club de natation de Plan-les-Ouates

Présentation par le président et le directeur du club de natation de l'évolution du club depuis 8 ans.

Principales évolutions :

- Augmentation du nombre d'adhérents de 350 à actuellement 700.
- Création des sections Natation artistique et Triathlon
- Création en 2024 de la section Sauvetage et secourisme

Besoins :

- Augmentation de la subvention : augmentation de postes et revalorisation des salaires, avec pour objectif principal l'amélioration des sections Artistique, Natation course et Triathlon.
- Logistique : Besoin de lignes d'eau supplémentaires pour l'entraînement, une troisième ligne les lundi et mercredi.

La demande d'augmentation de la subvention de 50'000 CHF à 85'000 CHF a été préavisée favorablement et à l'unanimité par la commission.

Bénévolat et charges administratives dans les clubs

Le Président de la commission présente la problématique du bénévolat et des charges administratives dans les clubs. Une réflexion et une discussion suit entre les commissaires. Une motion va être présentée et discutée lors de la prochaine séance de commission.

Rapporteur : Véronique Dubois, le 21 mai 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES

Lieu : Salle des commissions – Mairie
Date et heure : Jeudi 23 mai 2024 – 20h00

1. Présentation de la méthode d'évaluation des recettes fiscales

Le Magistrat fait un exposé complet et limpide sur la méthode d'évaluation des recettes fiscales du Canton. Cet exposé est basé sur la présentation faite par le Canton à l'ACG. Il tient compte des mesures prévues par l'administration fiscale cantonale afin d'améliorer la qualité des prévisions.

La Commission débat sur ces différentes mesures prévues par le Canton. Elle discute ensuite de l'impact possible sur le budget 2025, suite à la votation de novembre 2024 sur la diminution des impôts cantonaux et communaux. Elle souhaite enfin savoir comment la Commune peut anticiper cela.

2. Discussion autour de la réserve structurelle

Il est défini durant les discussions de savoir :

1. Si le Conseil municipal actuel doit décider du futur de ce fond, ou faire des propositions pour la prochaine législature ;
2. S'il faut utiliser ce fond pour des projets précis
3. S'il faut réinjecter ce fond dans les budgets futurs

Les différents groupes sont invités à réfléchir et faire des propositions.

3. Communication(s) du Conseil administratif

Néant

Christophe STAUDER, rapporteur

Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal du 28 mai 2024

Rapport de la commission Culture

Lieu : Salle des commissions – Mairie
Date et heure : Lundi 27 mai – 20h00

1. Audition de la Compagnie de théâtre « La Marotte ».
2. Présentation de la saison culturelle 2024/2025.
Programmation toujours aussi riche de notre service culturel.
3. Présentation de la programmation estivale « Un été en plein air » avec comme thèmes la musique classique, le cirque, le cinéma et le jeune public.
4. Bilan de la Cour des Contes
Bilan encore une fois très positif avec notamment un taux de remplissage de 90%.
5. Présentation des décorations des bornes SIG.
Avec différents illustrateurs.

Le rapporteur
Nicolas Lenoir



Conseil municipal

Législature 2020-2025
 Délibération **D 141-2024**
 Séance du 28 mai 2024

DELIBERATION

relative à un crédit d'engagement de 127 200 000 F pour la construction des immeubles F et H2 sis dans le périmètre du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates

Vu la volonté des autorités municipales de procéder à la réalisation du périmètre Le Rolliet,

vu la possession par la Commune de Plan-les-Ouates de 28'974 m² de droits à bâtir logements dans le PLQ N° 30'043-529 « Le Rolliet », adopté par le Conseil d'Etat le 18 avril 2018, représentant un total 27.35 % des droits à bâtir logements totaux dudit périmètre,

vu la répartition des droits à bâtir communaux en totalité dans la pièce urbaine « Ea » et représentant 100% des îlots « F » et « H2 » ainsi que 54.2% de l'îlot « G » de ladite pièce,

vu la délibération D 49-2021 de 3 500 000 F approuvée par le Conseil municipal en date du 19 octobre 2021 pour un mandat de pilotage pour la mise en œuvre des droits à bâtir communaux du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates : mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

vu la volonté de la Commune de réaliser des immeubles avec une mixité de catégories de logements afin de répondre aux besoins de l'ensemble de ses communiens et ce, conformément à l'application de l'article 4a LGZD,

vu la volonté de permettre la réalisation, sur 4 577 m² SBP environ, par la Commune, pour le compte de la Fondation René et Kate Block, d'un Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées mixte (IEPA) dans l'îlot H2 en bordure du futur pôle santé,

vu la volonté de la Commune de permettre une réelle qualité et diversité architecturale sur le périmètre du Rolliet en organisant un concours d'architecture SIA 142 pour la réalisation de ses droits à bâtir logements pour les îlots « F » et « H2 »,

vu les résultats dudit concours, suite au jury du 16 juin 2021, retenant les bureaux Sylla Widmann Architectes et B+S Ingénieurs Conseils, pour l'étude et la réalisation du projet,

vu les résultats des appels d'offres à mandataires techniques pour compléter l'équipe pluridisciplinaire avec notamment des ingénieurs chauffage, ventilation, sanitaire et électricité,

vu la délibération D 58A-2021 approuvée par le Conseil municipal en date du 8 février 2022 décidant d'ouvrir un crédit d'étude de 12 860 000 F en vue de la construction des immeubles F et H2, selon le PLQ No 30'043-529 « Le Rolliet », approuvé par le Conseil d'Etat le 18 avril 2018,

vu la mutation parcellaire No 34/2024, élaborée par le bureau Haller Wasser, géomètre à Carouge, qui créera les nouvelles parcelles N^{os} 7753, 7754, 7755 et 7756 liées aux immeubles Fa et Fb, et N^{os} 7757, 7758, 7759 et 7760 liées aux immeubles H2a et H2b,

vu la requête en autorisation de construire des immeubles F et H2 déposée le 30 juin 2023 sous le numéro DD 327'399 et acceptée en date du 18 mars 2024,

vu les plans financiers initiaux des bâtiments F et H2 joints à l'autorisation de construire DD 327'399,

vu la convention d'échange de catégories des droits à bâtir logement réalisée entre la Commune et la Fondation Emma Kammacher au sein du PLQ Le Rolliet,

vu la convention de réservation signée le 21 décembre 2023 entre la Commune et la Fondation René et Kate Block stipulant l'engagement à réserver la mise à disposition de la parcelle N°7758 par le biais de la constitution future d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) avec le bâtiment IEPA érigé dessus dont la rédaction est en cours auprès de l'étude de Me Geiger et qui fera l'objet d'une délibération ad hoc,

vu les informations transmises régulièrement aux Conseillers municipaux sur l'avancée du projet lors des commissions aménagements et certaines en conjointes,

vu l'exposé des motifs EM 141-2024, d'avril 2024, comprenant l'ensemble des éléments relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 22 oui et 1 abstention

1. De construire sur le périmètre du Rolliet, 4 immeubles d'habitations de 4, 6,7 et 9 étages sur rez, qui se présentent de la manière suivante :

- **Immeuble Fa, sis sur les parcelles 7753 et 7755** - Un bâtiment locatif ZD de 81 logements, correspondant à environ 327.5 pièces ;
- **Immeuble Fb, sis sur les parcelles 7754 et 7755** - Un bâtiment en propriété par étage ZD vente de 3'507.7 m², soit 28 logements, correspondant à environ 128 pièces ;
- **Immeuble H2a, sis sur les parcelles 7757 et 7759** - Un bâtiment avec une partie en propriété par étage ZD vente de 2'818.3 m², soit 26 logements, correspondant à 105 pièces ; et une autre partie en locatif ZD de 20 logements, correspondant à environ 96 pièces ;
- **Immeuble H2b, sis sur les parcelles 7758 et 7759** - Un bâtiment représentant un Immeuble avec encadrement pour personnes âgées subventionné LUP (IEPA), soit 52 logements, correspondant à environ 160 pièces.

Soit un total estimé pour ce périmètre de :

- **101 logements locatifs, correspondant à environ 423,5 pièces,**
- **52 logements en IEPA – LUP, correspondant à environ 160 pièces,**
- **6'326 m2 de logements en PPE, soit 54 logements, correspondant à environ 233 pièces,**
- **Un parking de 218 places voitures, 77 places pour 2 roues motorisées et 578 places pour la mobilité douce.**

Le coût total selon les plans financiers initiaux déposés en annexe de l'autorisation de construire DD 327'399, se monte à 132 963 020 F, y compris le terrain et les frais d'étude. Le coût total de l'opération financée se décompose de la manière suivante :

Terrain, frais annexes	2'541'665
Construction	106'123'110
Aménagements extérieurs	3'246'240
Taxes	2'002'425
Frais financiers et divers	5'204'690
Honoraires de pilotage	2'928'200
Imprévus et divers	2'657'000
Péréquation	0
Sous total	124'703'330
Terrain, acquisition	8'259'690
Coût total plans financiers initiaux	132'963'020
Réserve conjoncturelle	2'500'000
Coût global opération financée	135'463'020

Soit une répartition des plans financiers initiaux par catégorie :

Immeubles ZDloc	(Fa et H2a1)	64'273'660
Immeubles PPE	(Fb et H2a2)	44'081'295
Immeuble IEPA	(H2b)	24'608'065
Total		132'963'020
Coût global opération financée		135'463'020
Terrain, acquisition		-8'259'690
Différence d'arrondi		-3'330
Total crédit d'engagement		127'200'000

Le financement de cette opération est assuré de la manière suivante :

Emprunt (80%)	108'370'000
Apport Commune (20%)	27'093'020
Coût total	135'463'020

- D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de **127 200 000 F** (coût de construction moins acquisition des terrains), pour la construction des bâtiments Fa, Fb, H2a et H2b, sis au périmètre Le Rolliet. Les crédits d'engagement votés précédemment sont compris dans ce montant pour la part affectée au patrimoine financier, soit les délibérations D 57-2016, D 146-2018, D157-2019, D,08-2020, D 194-2020, D 204-2020, D 49-2021, D 58-2021.
- D'autoriser le Conseil administratif à financer ces travaux par un ou des emprunts contractés auprès d'établissements financiers pour un montant maximum de **108 370 000 F**.
- De destiner les bâtiments Fa et H2a2 à usage locatif au sein du patrimoine financier de la Commune de Plan-les-Ouates.
- D'autoriser le Conseil administratif à vendre en propriété par étage les immeubles Fb et H2a1, soit les 54 appartements au prix moyen pondéré de 7 472 F par mètre carré, ainsi que 44 places de

parking, selon les plans financiers initiaux déposés auprès de l'Office Cantonal du Logement et de la Planification Foncière (OCLPF) avec l'autorisation de construire et contrôlés en mars 2024. Le prix de vente brut étant estimé à 50 877 926 F, duquel il faut déduire les frais de vente de 950 000 F (frais de commercialisation au complet et suivi acquéreurs), soit un prix de vente total net estimé de 49 927 926 F. Le gain net estimé de 6 123 722 F, étant comptabilisé en revenus dans le compte de résultats.

6. De comptabiliser les dépenses et les recettes prévues à l'actif du bilan de la Commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine financier.
7. D'autoriser le Conseil administratif à vendre le bâtiment H2b (IEPA) à la Fondation René et Kate Block au montant du prix de revient final.
8. D'octroyer à la Fondation René et Kate Block, à titre onéreux, un droit de superficie distinct et permanent, d'une durée de 99 ans, sur la parcelle N° 7758, de la Commune de Plan-les-Ouates, sise dans le PLQ Le Rolliet, propriété de la Commune, en vue de la construction d'un IEPA, selon le plan de servitude établi le 19.03.2024 par M. Frédéric Wasser, géomètre officiel, et le projet d'acte notarié établi par Me Blaise Geiger, le montant de la rente annuelle étant fixé à 68 982 F ,
9. De charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres pour signer tous les actes authentiques, ainsi que tous les actes en lien avec la réalisation desdits immeubles, notamment :
 - Divisions de parcelles, créations de dépendances, ajustements et créations de servitudes et droits de jouissance ;
 - Constitutions de cédules hypothécaires ;
 - Mises en propriété par étage et établissement du règlement d'administration et d'utilisation des locaux ;
 - Promesses de vente, droits d'emption et actes de vente.
10. De charger le Conseil administratif de demander l'exonération partielle du paiement des droits d'enregistrement et des émoluments au Registre foncier vu l'utilité publique de cette opération.

SCA/VLM/phz/bg/#594 – SF/PL – 28 mai 2024



Conseil municipal

Législature 2020-2025
 Délibération **D 143A-2024**
 Séance du 28 mai 2024

DELIBERATION

relative à l'approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité, des crédits budgétaires supplémentaires 2023 et des attributions aux financements, fonds et réserves enregistrés comme capital propre

Vu que conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres d et f de la loi sur l'administration des communes, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité, ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,

vu que l'article 19 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC),

vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2023 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal,

sur proposition du Conseil administratif,

conformément aux articles 30, alinéa 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

le Conseil municipal

DECIDE

par 22 oui (unanimité)

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2023 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2023 pour un montant :
 - de 124 194 928.37 F, dont à déduire les imputations internes de 11 511 561.80 F, soit net **112 683 366.57 F** aux charges
 - et de 148 248 428.27 F, dont à déduire les imputations internes de 11 511 561.80 F, soit net **136 736 866.47 F** aux revenus,
 - l'excédent de revenus s'élevant à **24 053 499.90 F**
 Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante :
 - résultat opérationnel de 24 053 499.30 F
 - et résultat extraordinaire de 0.00 F

3. D'approuver le compte des investissements 2023 pour un montant :
 - de 21 682 975.38 F aux dépenses
 - et 2 875 553.94 F aux recettes,
 - les investissements nets s'élevant à 18 807 421.44 F.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2023 totalisant à l'actif et au passif un montant de 651 056 303.11 F.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2023 pour un montant total de 23 405 835.91 F dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
7. D'alimenter le fonds de rénovation des immeubles locatifs à raison de 2 100 000 F valeur 1^{er} janvier 2024.
8. D'attribuer la somme de 11 000 000 F à la réserve pour mesures structurelles, valeur 1^{er} janvier 2024.

Annexe : comptes annuels 2023 dans leur intégralité

SF/PL – 28 mai 2024 – PLO #601



Conseil municipal

Législature 2020-2025
Délibération **D 144-2024 P**
Séance du 18 juin 2024

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 320 000 F pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates

Vu le mandat confié au bureau d'ingénieur Ertec SA en 2023 par le Conseil administratif pour la mise en œuvre d'un rapport quinquennal d'entretien du réseau routier communal (2024 à 2028) et plus particulièrement son expertise du réseau routier communal 2024,

vu le tableau récapitulatif de l'année 2024 du rapport Ertec SA recommandant l'entretien du chemin du Pont-du-Centenaire sur le tronçon situé entre la route de Base et le chemin des Aulx, ainsi que le relèvement des couvercles des regards EP EU situés entre le chemin des Aulx et la route de Saint-Julien,

vu l'entretien à entreprendre sur le chemin du Pont-du-Centenaire, suite à l'état actuel de la chaussée nécessitant une réfection des surfaces de roulement afin de garantir l'état de ce chemin pour les vingt prochaines années (hors usure classique de la couche de roulement),

vu l'exposé des motifs EM 144-2024, de mai 2024, comprenant le descriptif du projet, l'estimation du coût des travaux et le plan de situation relatif à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC – B 6 05),

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal décide

DECIDE

par x oui, x non et x abstentions

- D'accepter de réaliser les travaux d'entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024.
- D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 320 000 F, destiné à financer et à entreprendre ces travaux.
- De comptabiliser la dépense brute prévue de 320 000 F dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.

- D'amortir le montant net prévu de 320 000 F au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2025.

SCA/ALF/bg /#1048 – SF/PL – Mai 2024

Question écrite au Conseil administratif

Que fait la commune de Plan-les-Ouates pour lutter contre le moustique tigre ?

Il a été confirmé cette année que le moustique tigre s'est installé sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates.

Nous avons été approchés par plusieurs habitant.e.s qui s'inquiètent des conséquences.

Il semble que le canton et l'association des communes genevoises ont formés courant mai divers employés communaux pour savoir manier l'anti-larves « biologique » proposé par le canton, **mais qu'aucun.e représentant.e de Plan-les-Ouates n'étaient présent.e.s.**

Ceci a été confirmé par l'article paru ce jour dans la Tribune de Genève, voici un extrait :

*« ...Une formation a également été donnée il y a quelques jours à divers employés municipaux, afin qu'ils puissent manier ce produit destiné à l'usage des professionnels. L'inspecteur cantonal de la faune, Gottlieb Dandliker, souligne que l'État joue un rôle de conseil et d'accompagnement, mais que la lutte contre le moustique tigre est en main des mairies, propriétaires et régies... » + « .. Le 16 mai, **les représentants des communes intéressées** sont donc repartis avec leurs sacs d'antilarve argentés sur l'épaule, un tube et un entonnoir. Des ustensiles qui leur permettront de déposer le produit dans leurs bouches d'évacuation d'eaux respectives. Le travail qui les attend est colossal. »*

*extrait de l'article Genève part en guerre contre le moustique tigre « Plus de 8000 bouches d'évacuation d'eau vont être traitées dans les jours à venir à travers le canton » de la Tribune de Genève, le 28.05.2024
<https://www.tdg.ch/geneve-le-canton-part-en-guerre-contre-le-moustique-tigre-640429060625>*

Notre question :

Il semble que Plan-les-Ouates aurait 400 bouches d'évacuation à traiter.

Comment se fait-il qu'aucun.e représentant.e de PLO n'ait été présent.e à cette formation ?

Quelles sont les mesures que la commune va prendre prochainement pour traiter ces bouches d'évacuation ?

Quand va-t-elle informer la population, les propriétaires et les régies sur la commune de Plan-les-Ouates sur les actions prises et à entreprendre ? <https://www.ge.ch/moustique-tigre>

Nous vous remercions de votre attention.

Pour le PS-PLO, Nathalie Ruegger, conseillère municipale

